

l'Espoir, l'Unité, l'Avenir


P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



Bulletin d'informations édité par la Fédération de la Creuse
du Parti Communiste Français

17, rue du Docteur De Lavillatte - Guéret 05 55 52 17 06
pcf23@wanadoo.fr - www.pcf23.over-blog.com

Déposé le 18.01.2016

Directeur de publication Marie Héléne Pouget-Chauvat—CPPAP 0216P11517—Imprimerie spéciale PCF



De la lutte des classes

Au XIXème siècle, Karl Marx distinguait toujours au moins **deux classes fondamentales** :
—Les capitalistes ou bourgeois, classe dominante possédant le capital et disposant ainsi des moyens de faire travailler autrui à leur profit en pesant sur le cours d'achat de la force de travail

—Le prolétariat, classe salariée regroupant les personnes sans capital et contraintes de vendre leur force de travail pour subsister.

Il ajoutait une classe intermédiaire : la petite bourgeoisie regroupant les personnes possédant leurs propres moyens de subsistance (petits commerçants, professions libérales, etc.) mais devant travailler pour vivre.

Toutefois, selon lui, seule la bourgeoisie et le prolétariat pouvaient avoir une politique réellement indépendante, les diverses couches de la petite bourgeoisie étant soit attirées par le prolétariat, au point d'y confondre parfois ses intérêts, soit au contraire respectant et enviant les grands capitalistes, confondant ainsi sa vision politique avec celle du grand patronat.

Aujourd'hui, il y a sur ce point des chiffres fondamentaux, que tout le monde doit connaître, (rapport Global Wealth Databook 2013 ou site de l'observatoire des inégalités). Ces chiffres prouvent une logique de classe, toujours existante :

- 1 % de la population mondiale environ possède 46 % des ressources disponibles c'est presque la moitié de la richesse mondiale !
- 10 % de la population mondiale possède 86 % des ressources disponibles.
- 50 % de la population mondiale ne possède rien

Le développement inégalitaire est effarant :

il existe une oligarchie planétaire qui représente à peu près 10 % de la population et une masse démunie d'à peu près la moitié de la population mondiale.

Il reste 40 % (dont nous faisons partie) qui représente la classe moyenne. Elle se partage, péniblement, 14 % des ressources mondiales.

Cette classe est largement occidentale. Un de ses buts est de n'être pas renvoyée vers l'immense masse des démunis. Ce qui se comprend fort bien !

Influencée par les médias tenus par le grand capital, cette classe, prise dans son ensemble, est poreuse au racisme, à la xénophobie, elle est un vecteur de la conviction que l'Occident, en définitive, c'est le lieu des civilisés.

Quand on lit un peu partout aujourd'hui qu'il faut faire la guerre aux barbares, c'est évidemment au nom des civilisés qu'on parle. Ces barbares sont issus des 50% de « laissés pour compte ».

C'est à cette classe moyenne, menacée de précarité, qu'on tient le discours : « Défendons nos valeurs ! » En réalité, défendre nos valeurs, ça veut dire défendre le mode de vie occidental de la classe moyenne, c'est-à-dire le partage civilisé de 14% des ressources mondiales entre 40% de gens « moyens ».

Marie Héléne Pouget-Chauvat
Secrétaire départementale

DÉCHEANCE DE NATIONALITÉ

LA PORTE OUVERTE À TOUTES LES DÉRIVES



Avec l'objectif de se tirer d'affaire, tant l'annonce du 23 décembre dernier d'une déchéance de nationalité pour les binationaux nés en France a provoqué de réactions, des personnalités socialistes proches de François Hollande évoquent aujourd'hui une déchéance pour tous. C'est pour eux "la solution" pour éviter de créer deux sortes de citoyens. Voilà la France apaisée à laquelle le candidat Hollande s'était engagé! Avec le mariage pour tous, on avait une France qui aime. Avec la déchéance pour tous, on a un pays qui ne s'aime plus mais qui fera le bonheur des terroristes car c'est très justement leur objectif ultime. : faire vaciller sur nos valeurs essentielles, la République et la citoyenneté.

Dérive guerrière

Lancé par François Hollande, le débat sur la déchéance de nationalité est révélateur d'une dérive guerrière et sécuritaire. En total échec sur le plan social et économique, en rupture avec une grande partie de son électorat de gauche, le couple infernal Hollande/Valls voit dans la lutte contre Daesch une sorte de planche de salut. Hollande veut donner à voir qu'il a de l'autorité. Dans le cas présent peu lui importe que cette mesure n'ait aucune utilité dans la lutte contre le terrorisme, ce qui compte c'est la posture politique.

Au nom de l'égalité ?

L'extension de la déchéance de nationalité pour les binationaux nés en France, annoncée par le Président devant le Parlement réuni en Congrès, trois jours après les attentats de Paris et de Saint-Denis, aurait eu pour conséquence de créer deux catégories de Français. La raison et les valeurs républicaines semblaient l'avoir emporté. Il n'en est rien. Jamais une telle mesure n'avait été assumée par les plus hautes autorités de l'Etat. Présentée par Manuel Valls comme une décision à « caractère hautement symbolique », elle serait en effet une honte et un reniement pour notre République. Aujourd'hui, pour ce pouvoir, l'extension de la déchéance de nationalité à tous est proposée « au nom de l'égalité » .

Où est donc le danger ?

D'aucune efficacité contre le terrorisme, la déchéance de nationalité est apparue au cours des dernières semaines comme une nouvelle légitimation de l'extrême-droite puisque cette mesure est directement tirée du programme du FN. Dans un climat de peur, de haine et de stigmatisation, avec l'utilisation qui peut en être fait, plaçant le FN au cœur du paysage politique et idéologique, en quoi la déchéance de nationalité désarmera des terroristes dont l'objectif est de semer la mort en y perdant la vie ? En quoi, pour reprendre l'expression du Premier ministre, aura-t-elle la moindre « efficacité pour protéger nos concitoyens » ?

Remise en cause du droit du sol

Ce qui est nouveau dans le projet de loi constitutionnelle c'est la déchéance de nationalité pour des personnes nées en France. C'est une remise en cause d'un principe qui prévaut en France depuis deux siècles; celui du droit du sol. C'est une très vieille « exigence » de l'extrême droite française et seul le régime de Vichy l'a instauré (loi du 22 juillet 1940). En remettant en cause ce principe, le gouvernement rompt non seulement avec les valeurs de la gauche, mais avec celles de la Révolution française.

Cette mesure traduit, aussi, un profond mépris pour le reste du monde. En effet, au travers de cette disposition nous proposons en fait de nous débarrasser de nos « monstres », nés en France, éduqués en France et très souvent qui se sont radicalisés dans notre pays en les renvoyant dans un pays où, souvent ils se sont contenté simplement de passer des vacances.... Il est peu probable que ces pays acceptent cela.

La porte ouverte à toutes les dérives totalitaires

Le projet de loi constitutionnelle introduit la notion de « *crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation* », laissant au législateur la liberté de définir les crimes qui rentrent dans ce cadre. A l'heure où, par exemple, la volonté de criminaliser l'activité syndicale est réelle, n'ayons aucune illusion. En actant dans la constitution la remise en cause du droit du sol, Hollande donne, à un potentiel gouvernement de droite extrême, une grande liberté pour élargir le champ d'application de la déchéance nationale. Et le pire est toujours possible. N'oublions jamais que c'est l'Assemblée nationale du Front populaire qui, après avoir déchu les parlementaires communistes, a voté les pleins pouvoirs à Pétain.

Les risques de l'État d'urgence

Concernant l'état d'urgence, la réforme constitutionnelle présentée fait courir le risque d'un régime d'exception permanent et d'une aggravation des atteintes aux libertés constatées depuis quelques semaines ciblant des personnes sans aucun lien à des risques d'attentats. Elle est une mauvaise réponse aux terroristes alors qu'il est parfaitement possible, en y consacrant les moyens humains nécessaires pour la police et la justice, d'assurer la sécurité dans le respect de notre Etat de droit. La Constitution Française est faite, aussi, pour protéger les citoyens. Hollande par calcul politicien est en train de la transformer, rendant possible toutes les dérives totalitaires.

Notre Fédération a mis en place une série de formations grâce à Alain Roudier. Elles ont lieu au 17 rue du Docteur de La Villatte.de 9h30 à 12h30.

Formations effectuées :

11/10/2014 : La géopolitique du Moyen-Orient et du Maghreb

6/12/2014 : Moyen-Orient : crises et conséquences

11/4/2015 : Le conflit israélo-palestinien

6/6/2015 : L'Afghanistan et le Pakistan

8/8/2015 : Le conflit en Ukraine

7/11/2015 : La situation en Syrie et en Irak

La prochaine se tiendra le samedi 23 janvier et aura pour thème la Turquie



De l'horreur aux désastres

L'année 2015 restera dans l'Histoire comme une « année terrible ». Les pays occidentaux, particulièrement la

France, ont subi l'horreur, mais d'autres pays ont été particulièrement concernés: le Yémen (Sanaa est la capitale la plus touchée après Paris) la Tunisie, l'Egypte, le Liban, la Libye, le Koweït, etc. sans oublier les actions multiples qui se sont déroulées en Mauritanie, au Niger et dans l'ensemble du Sahel. Cette énumération est le reflet de la volonté des djihadistes d'étendre leur champ d'action au-delà de la Syrie et de l'Irak. A cet égard, l'Etat islamique revendique le contrôle de régions en Egypte (au Sinaï, précisément), au Yémen et surtout en Libye où il occupe la ville de Syrte et où il profite de l'absence d'institutions pour installer un régime islamique au cœur du pays tampon entre le Maghreb et le Machrek. Les pays occidentaux, après la gestion des conséquences

immédiates, ne sont pas en mesure de traiter sur le fond les causes multiples - religieuses, sociales, culturelles, économiques, identitaires - sur lesquelles prospère la « radicalisation » qui n'est que la face émergée d'un profond malaise d'une partie de la société. Ils ne proposent qu'une politique sécuritaire interne et des frappes aériennes sur des pays dont ils sont responsables de la situation depuis plus d'un siècle. L'Europe, de son côté, démontre son incapacité à accueillir convenablement les migrants qui fuient la guerre et sont confrontés à des murs ou des pays repliés sur eux-mêmes et minés par l'émergence de partis d'extrême-droite. L'actualité économique est également annonciatrice de nouveaux désastres : c'est le cas des difficultés économiques et monétaires de la Chine, de la baisse excessive du prix du pétrole (dont la raison est purement géopolitique) et du relèvement des taux d'intérêt par la Réserve Fédérale américaine.

Alain ROUDIER

PIRATAGE: le mardi 29 décembre tous les contacts de PCF23 recevaient dès 6h du matin un message intitulé "petit service". Certains ont vu tout de suite qu'il s'agissait d'un piratage. D'autres pas, ils ont alors répondu et ont eu une demande:

"Pourrais-tu me rendre un service important en te rendant dans un tabac et demander à acheter des recharges pcs mastercard. Il faudra en prendre 2 recharges de 250e , puis me faire parvenir les chiffres de rechargement par mail. Ce qui me permettrait de rentrer et passer la fin d'année chez moi en famille..."

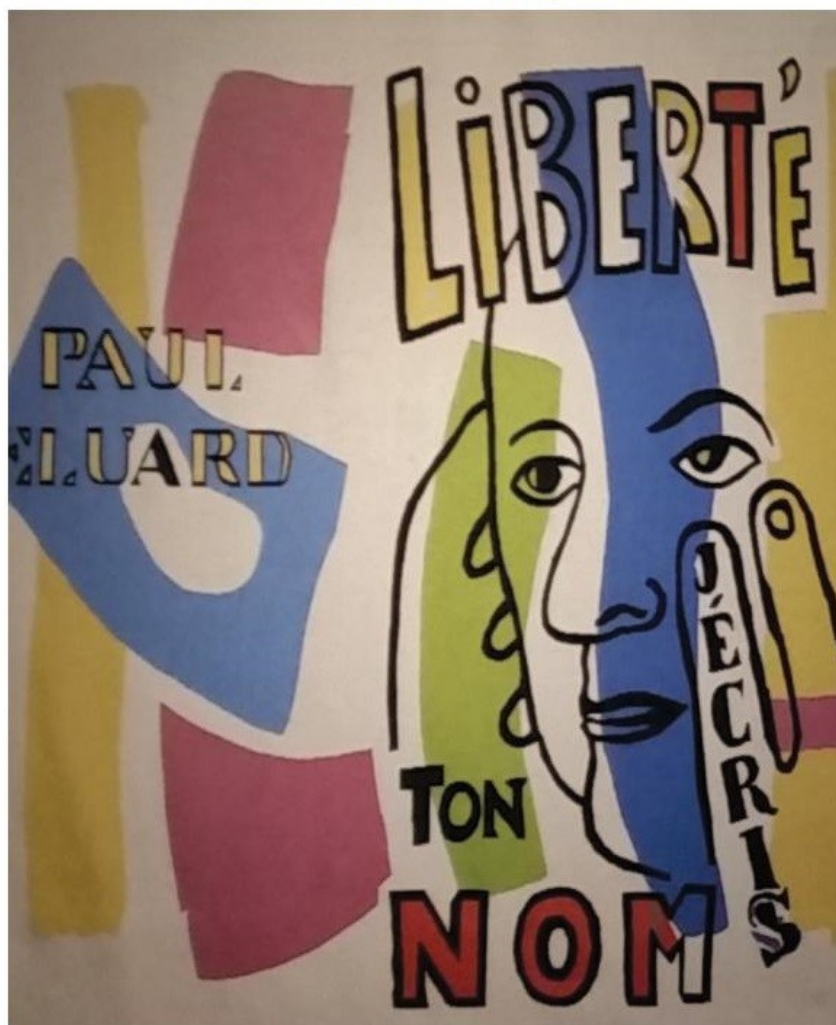
Nous espérons que personne ne s'est laissé prendre à cette arnaque. Si c'était le cas, faites vous connaître. La fédération s'est mis en relation au plus tôt avec la cellule antipiratage "abuse" et a porté plainte pour escroquerie au commissariat de police.

A l'heure actuelle, nous avons perdu tous nos contacts mail et nous ne pouvons donc pas communiquer, la situation est en cours de résolution.

NOTRE SITE: 23.PCF.fr Ce site est à présent quasiment reconstruit, vous y trouverez toutes sortes d'informations, d'actualités, de vidéo,. Vous pouvez laisser des commentaires pour chaque article publié. Allez y !

**En 2016 , « Je suis pessimiste avec l'intelligence,
mais optimiste par la volonté » A. Gramsci**

Fédération PCF de la Creuse



La Fédération vous souhaite beaucoup de volonté pour 2016 et vous informe de

L'Assemblée Générale

Dimanche 24 janvier à partir de 10h30 salle Faucher-Ferrier 8 av Pierre & Mendès France à Guéret

A la suite des élections régionales, de la tenue du Conseil National des 16 & 17 janvier, des événements 2015, il s'agit de définir des perspectives politiques dans le cadre de la préparation de notre prochain Congrès national du 2 au 5 juin prochain.

A 13 h apéritif fraternel offert par la fédération, suivi d'un repas partagé (chacun amène un plat, son couvert et on partage)

Suite aux élections régionales (résultat de 4,8%) nous vous proposons

DONS & COTISATIONS

Nom :Prénom:.....

- je verse un don de.....€**
- je modifie mon prélèvement : nouveau montant€**
- je souhaite régler mes cotisations par prélèvement :€ par mois (joindre un RIB)**

**Les chèques sont à libeller à « ADF PCF23 » et à retourner à :
Fédération PCF23 17 rue du docteur de la villatte 23000 Guéret**